



Notes du CoPil prises lors de la restitution des ateliers Rencontre MAPI 2019

Ref. MAPI_INSU_CP_CR_007
Version: 4
Date: 19/09/2019
Page: 1/4

Ce document reprend les quelques notes prises par le Comité de Pilotage lors de la restitution des ateliers en plénière. Les présentations des restitutions de chaque thème sont sur le site web du réseau :

<http://mapi.cnrs.fr/documents-a-partager/rencontre-mapi-2019-presentations-documents-etc/>

Thème 1 : Ressources Humaines : comment démarrer un projet

- Que peut apporter l'INSU au projet ?

Si l'INSU est informé, peut-être sera-t-il plus simple par la suite d'avoir un support. Mettre l'INSU dans la boucle au démarrage du projet permettrait peut-être d'obtenir plus facilement un support pour débloquer des situations délicates.

- Quel est le rôle d'un DAS ? A-t-il connaissance de nos projets/activités ?

Le DAS du domaine concerné devrait également être au courant des projets, connaître notre métier, nos besoins pour mener à bien nos projets.

- Recrutement / Encadrement CDD

- Les scientifiques doivent prévoir qu'un CDD occupe un permanent pendant 20% de son temps (encadrement) => il faut ajouter une ligne encadrement/suivi (pour anticiper le départ) dans les tâches du permanent qui encadre.
- Le CDD peut aussi prendre des responsabilités qu'il pourra valoriser pour son avenir. L'encadrement doit consister en un suivi des activités du CDD, il ne faut pas prendre les décisions à la place du CDD ni ses responsabilités.
- Il est difficile de trouver toujours le bon candidat, le choix est parfois limité. Avoir un salaire attractif semble difficile (on est contraint par les grilles de salaire).

- Le montage du projet :

- L'idéal est d'avoir une structure projet (Responsable scientifique, CdP, Ingénieur Système, Responsable Assurance Produit, Ingénieurs par discipline...), la réalité est parfois tout autre.
- Il est important d'avoir une évaluation technique (comité technique ?) pour évaluer la faisabilité technique des projets avant leur mise en place, au-delà du comité scientifique qui lui ne doit évaluer que l'intérêt scientifique et qui ne suffit pas.

- Qu'est-ce que la DR peut apporter aux projets ?



Notes du CoPil prises lors de la restitution des ateliers Rencontre MAPI 2019

Ref: MAPI_INSU_CP_CR_007
Version: 4
Date: 19/09/2019
Page: 2/4

Thème 2 : Ressources Humaines : suivi du projet /adaptation aux changements

- Motivations
 - Le management doit être adapté à la personne, le CDP ne doit pas transposer ses propres motivations à ses RH. Il faut adapter son mode de management aux différents intervenants (CDD, prestataires par exemple).
 - Reconnaître le travail effectué.
 - Organiser des "Social Events" ! Et ne pas oublier les gestionnaires ou autres supports (logistique, missions...).
 - Intégrer les CDD dans un service pour décloisonner ses activités.

- Traçabilité
 - Réussir à maintenir les compétences même s'il y a un départ.
 - Garder la traçabilité du travail.
 - Faire attention aux travaux effectués par des personnels CDD : il faut prévoir une période de recouvrement des CDD pour ne rien perdre.
 - Partager les compétences : 2 personnes sur une activité pour assurer la transition en cas de départ.

- Gestion des personnels CDD ou prestataires
 - Exemple de la problématique IPEV : 35 permanents, embauche de 200 CDD, solution non pérenne.
 - Prévoir un temps de formation des intervenants (CDD ou prestataire), inclure le budget formation dans la PTF (CPF par exemple).
 - Intégrer dans la fiche de poste les formations nécessaires, donc demander un budget un peu plus important pour la demande financière INSU.
 - Ajouter un coût supplémentaire dans la demande de poste pour couvrir le départ d'un CDD avant la fin de son contrat : provision pour aléas démission ou recouvrement de CDD (si il reste 6 mois de contrat, impossible de trouver quelqu'un qui acceptera un contrat aussi court pour terminer le travail).

- Gestion des compétences
 - Effectuer une cartographie des compétences au niveau du projet et la faire remonter à la direction.
 - Créer un réseau d'experts ou de compétences (cf. base de données MAPI).
 - Possibilité de prêt d'un agent d'un labo à l'autre (solution avec convention possible).
 - Inventer un statut d'ITA invité au même titre que chercheur invité.

- Suivi du projet, formations, logistique, sécurité
 - Pour les feuilles de temps, l'INSU développe un outil équivalent à tempo, le LAM développe un outil open source.
 - Recrutements : bien définir les rôles de chacun.
 - Appréhender les différences de culture avec les équipes internationales : des formations existent, se renseigner auprès des DR.
 - Il existe aussi des formations en gestion de conflit, des formations pour appréhender les possibles RPS (risques psycho-sociaux) ou sur d'autres problématiques.
 - Logistique transport : Ulisse peut amener des contraintes supplémentaires à certains projets. Ulisse ne fait pas les caisses, problématique des traitements parasites (fumigation, traitement thermique, ...) et impact sur les instruments ; mais Ulisse fonctionne bien pour les petits volumes et les petites quantités.
 - Problématique des achats : chacun les fait de manière indépendante, l'existence d'une interface ou d'un interlocuteur unique permettrait de simplifier les choses pour le projet.
 - Problèmes liés à la sécurité des agents : la sécurité n'est pas toujours bien prise en compte dans le travail (cf. mission en site isolé, extrême, ...)

Thème 3 : Gestion de Projet

- 2 projets par agent c'est déjà bien, plus, cela devient difficile à gérer.
- Il faut savoir déléguer.
- Certaines agences demandent beaucoup de documents, il ne faut pas hésiter à négocier, ne pas tout accepter. Faire ce qu'on est capable de faire.
- Outil pour avoir une aide lorsqu'un problème est rencontré dans un projet : Technique de co-développement : voir volet 2 de l'ANF
- Ne pas donner toujours aux mêmes agents les projets les plus inintéressants
- Le chef de projet n'est pas seul : il faut se rapprocher des Directions dès l'apparition de problèmes potentiels...



Notes du CoPil prises lors de la restitution des ateliers Rencontre MAPI 2019

Ref. MAPI_INSU_CP_CR_007
Version: 4
Date: 19/09/2019
Page: 4/4

Thème 4 : AIT/AIV

- Vocabulaire : @MAPI contribuer à un dictionnaire des acronymes sur le site MAPI
- Définir les différents rôles des personnes de l'équipe AIT/AIV et les séparer pour ne pas avoir une problématique juge/partie.
- Avoir la/les personne(s) concepteur et/ou architecte en support ou soutien à l'AIT permet de mieux traiter les diverses problématiques AIT

Autres réactions relatives aux thèmes abordés :

- La complexité d'un projet se définit par le nombre d'interlocuteurs. Il faut se méfier de la taille d'un projet en fonction de la thématique : la perception relative de la taille des projets par les agents peut être très différente.
- Qualité au niveau labo : la mise en place de la démarche qualité dans un labo n'est pas considérée comme un projet, alors que c'en est un, c'est aussi beaucoup de management transverse.

Note : Un réseau Qualité existe au niveau national (pour les grands labos).